Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1970)**

Heft 134

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine public 134
J.A. Lausanne

Une votation essentielle: l'initiative sur le droit au logement

Nous l'écrivions, en conclusion de l'éditorial de notre dernier numéro: l'après-Schwarzenbach, c'est, cette année même, l'initiative du Mouvement populaire des familles.

Cette initiative est une occasion unique pour les réformistes de toute tendance de se regrouper et de jouir du bénéfice de l'offensive.

Pourquoi ?

Tout d'abord, cette initiative ne surgit pas brusquement, par hasard, dans notre ciel démocratique. Elle résulte d'une longue patience.

A l'origine elle fut conçue comme une réponse aux fausses consultations populaires sur la démobilisation du contrôle des loyers. Vous vous souvenez. On demandait au peuple: voulez-vous encore ce tout petit peu (de protection) ou dès maintenant plus rien du tout ? Et que pouvaient répondre ceux qui souhaitaient une véritable protection, une énergique politique du logement ? C'était la carte démocratique forcée, le « oui » qu'arrachait le Conseil fédéral aux résignés du faute de mieux.

Le MPF voulut donc substituer à ces scrutins truqués une votation de clarté. D'où son initiative. Elle a un sens de retour à la vraie démocratie directe. Cette fois, le oui sera un oui, et le non un non.

Le MPF mérite un large soutien, indépendamment du problème constitutionnel posé, pour avoir démocratiquement permis qu'on s'exprime sans confusion. Cette question claire pour être posée dut être formulée par un groupement indépendant. L'Union syndicale s'embarquait dans le postulat Wüthrich, qui fut desséché dans le jeu parlementaire, dont il ne reste plus qu'une noix creuse. Le Parti socialiste laissait agir ses sections romandes. Et les donneurs de bons conseils tentaient de décourager le MPF qui, disaient-ils, mal implanté en Suisse allemande, n'avait aucune chance de succès.

Jean Quéloz et ses amis ont tenu bon. Aujourd'hui, en raison de leur indépendance, parce qu'ils ont eu le courage de partir contre vents et marées, ils peuvent regrouper autour d'eux tous les mouvements réformateurs. Et l'Union syndicale suisse, bafouée par le Conseil des Etats, a été heureuse de s'embarquer. Il serait d'ailleurs essentiel pour son prestige que l'initiative réussît afin qu'elle puisse faire parlementairement la démonstration du « voyez ce qu'il en coûte de ne pas écouter ». Les radicaux romands, l'aile chrétienne-sociale du parti conservateur suivront. Une occasion unique est ainsi créée d'opérer un vaste rassemblement. Il est donc nécessaire de l'exploiter à fond si l'on veut mettre en mouvement une dynamique politique.

Comment ne pas voir, en effet, que la « question du logement » qui revenait à satiété dans les propagandes électorales apparaissait comme un langage de convention. Chaque parti reprenait en chœur; tout se perdait dans ce fondu.

Avec l'initiative du MPF, il n'y aura pas brouillage électoral, mais addition de forces, convergence.

Enfin, il serait faux de croire que cette initiative apparaît opportune simplement parce qu'elle porte sur un sujet social qui sensibilise l'opinion.

Le logement est en réalité un goulet d'étranglement de l'économie. Si la situation n'est pas explosive, c'est que l'inflation permet de reporter les difficultés et que l'appartement incroyablement cher aujourd'hui devient relativement supportable au bout de quelques années parce que les salaires augmentent nominalement et que des loyers d'immeubles plus récents apparaissent plus exorbitants encore.

Mais l'inflation ne soulage que provisoirement.

La solution véritable sera de soustraire à la spéculation, définitivement, un large secteur locatif. Le rôle des coopératives d'habitation, la gestion des caisses de pensions seront essentiels, autant que celui de l'Etat.

Mais pour que quelque chose bouge enfin, il faut cet élan populaire; l'initiative du MPF est une chance unique. Que chacun le comprenne et agisse dans sa sphère d'influence !

Festival Schaffner Le rideau tombe prématurément

Qui sera le nouveau président prétendant de BBC ? La star de Baden a épuisé le jour même des noces le nouvel époux.

Ce mariage-divorce est un succès de l'opinion publique. Il fallait jusqu'ici une sensibilité romande pour trouver que la magistrature ne s'identifiait pas à la conduite des affaires privées. Il fallait être attaché à une certaine conception de l'Etat que ne partageaient guère nos compatriotes alémaniques héritiers des traditions corporatives d'une époque où les marchands gouvernaient la Cité.

Mais M. Schaffner avait agi avec une telle absence de pudeur: Cossonay, Rietter, Alusuisse, Sandoz furent ses hors-d'œuvre, avant BBC. Il accumulait avec un total sans-gêne, sans se préoccuper que le citoyen s'interrogeait de plus en plus sur l'indépendance des autorités fédérales à l'égard des groupes de pression, sur l'intérêt que pouvaient avoir les entreprises les plus influentes du pays à s'assurer les services d'anciens membres du gouvernement.

Dans ce contexte, tout geste était déplorable qui renforçait ce sentiment que les mandats d'administrateurs sont des récompenses pour les services rendus à l'industrie en tant que membre du gouvernement.

Là-dessus est venu se greffer l'affaire Bieri, ce municipal zurichois qui abandonnait, quelques mois après sa réélection, sa fonction publique pour devenir directeur d'une des plus grandes banques privées du pays. Ce fut le détonateur !

La réaction a été opportune.

D'autre part, nous n'avons pas oublié l'entretien télévisé avec M. Samuel Schweizer, président de la SBS, qui déclarait que des fauteuils d'administrateurs pourraient être offerts à d'anciens magistrats pour les dédommager de leur manque à gagner subi pendant le temps passé aux affaires publiques.

La démission de la présidence de BBC: c'est un début de remise en place de certaines valeurs.

Le lion et le rat

La fusion de Ciba et de Geigy sera proposée aux actionnaires des deux sociétés l'automne prochain.

« L'aiguillage est posé » écrivent les journaux d'entreprises de ces maisons qui ajoutent que le nouveau konzern se placera dans le peloton de tête de la chimie mondiale et que « pour un petit pays comme la Suisse qui n'a que peu de poids politique, il est important de disposer sur le marché mondial de puissantes unités économiques ».

Au même moment, la presse nous apprenait qu'en conflit avec le gouvernement de l'Inde qui pratique une politique de baisse des prix des produits pharmaceutiques, la chimie bâloise souhaitait une intervention de la Confédératon.

On a souvent besoin d'un plus petit que soi !

Bi-mensuel romand
N° 134 7 août 1970 Septième année

Rédacteur responsable : Henri Galland
Le numéro : 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs
Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré :

Gilbert Baechtold
Eric Bayer
Jean-Jacques Dreifuss
Henri Galland
Jean-Pierre Ghelfi
Pierre-Antoine Goy
Marx Lévy

Le N° 135 sortira de presse le 10 septembre 1970